

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00012

Numéro SIREN : 384 280 723

Nom ou dénomination : A.2.E.

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 2336

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		1 TER RUE LOUIS PASTEUR BP88		70400 HERICOURT		
SIRET		3 8 4 2 8 0 7 2 3 0 0 0 3 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2021		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	304 203 AG	300 143	4 060
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 231 555 AS	2 498 539	733 016
		Autres immobilisations corporelles	AT	318 115 AU	260 774	57 341
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	522 BI		522
TOTAL (III)		BJ	3 854 395 BK	3 059 455	794 940	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 808 573 BM	1 608 479	5 200 094
		En cours de production de biens	BN	551 351 BO		551 351
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 173 547 BS	24 665	1 148 882
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	106 117 BW		106 117
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 404 616 BY		1 404 616
		Autres créances (3)	BZ	85 427 CA		85 427
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	381 CE	
Disponibilités	CF		3 992 664 CG		3 992 664	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	18 432 CI		18 432	
	TOTAL (III)	CJ	14 141 109 CK	1 633 144	12 507 965	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	7 202		7 202	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 002 706 1A	4 692 599	13 310 107	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP		522 (3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000 000...)			DA	2 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	200 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG	4 517 853
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 320 825	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	232 172	
	TOTAL (I)			DL	8 270 849	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 078 338	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 078 338	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	694 421	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	176 311
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	250 186	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 064 969	
	Dettes fiscales et sociales			DY	612 126	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	77 617	
	Autres dettes			EA	242	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	84 200	
	TOTAL (IV)			EC	3 960 072	
Écart de conversion passif *			ED	848		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	13 310 107		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		- Écart de réévaluation libre		1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 167 354	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 072		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Exercice N				Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	FD	17 027 678	FE	1 181 758	FF	18 209 436
	Biens *		FG	606	FH	(160)	FI	446
	Services *							
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	17 028 284	FK	1 181 598	FL	18 209 882	
	Production stockée *					FM	(32 254)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 544	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 008 706	
	Autres produits (1) (11)					FQ	206	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	20 195 085	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	12 284 409	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	(1 067 487)	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	1 839 841	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	124 122	
	Salaires et traitements *					FY	2 245 773	
	Charges sociales (10)					FZ	679 857	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *		GA	261 412	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	1 633 144		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	258 416		
	Autres charges (12)					GE	3	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	18 259 490
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 935 595	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 240	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	33 492	
	Différences positives de change					GN	143 242	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	178 974	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	7 202	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 554	
	Différences négatives de change					GS	10 467	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	24 224	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	154 750	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 090 346	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	41 175
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 948
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	47 992
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	95 114
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 813
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	884
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	339 346
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	342 043
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(246 929)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	123 926
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	398 666
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	20 469 174
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	19 148 349
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 320 825
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	37 414
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	2 000
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	40 194
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9	
			dont cotisations facultatives Madelin A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION ELEMENTS ACTIFS					5 948
DEROGATOIRES				48 602	47 992
PENALITES				1 813	
VNC				884	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs
CLIENTS					37 414
PROV A TORT - AGEFIPH 2020					3 611
SALARIES - CHEQUE JAMAIS ENCAISSE					150

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 310 107.29 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche **un total produits de 20 469 173.71 euros** et **un total charges de 19 148 348.98 euros**, dégageant un résultat **de 1 320 824.73 euros**.

L'exercice considéré débute **le 01/01/2021 et se termine le 31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivantes :

A : article acheté

C : article acheté, consommable

F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque semaine.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est $< 20\%$
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc...)

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de manière rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significatives des modifications apportées par le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- Taux d'actualisation retenu à 0.98%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2021, le passif social global s'élève à 393 217 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 133 618 € au 31/12/2021, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 263 552 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2021 s'élève à 11 000 euros HT.

Intégration fiscale et Consolidation

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est SYNOV.

Les comptes de la société A2E sont consolidés par la société tête de groupe SYNOV dont le siège social est ZI de Blavozy 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculé au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 832 732 579.

Les comptes du groupe SYNOV sont eux même consolidés en tant qu'entreprise filiale de la société Dentressangle dont le siège social sis 30 Bis rue St Hélène 69002 LYON immatriculé au RCS Lyon sous le n°492 792 973.

Evènement significatifs

L'épidémie sanitaire liée au Covid-19 a fortement impacté l'activité économique au niveau national : pour ce qui concerne la société A2E, la Direction a pris des mesures afin de limiter au maximum cet impact (recours au chômage partiel, pose de congés payés...) : aucune autre mesure particulière n'a par conséquent été mise en œuvre : pas de PGE, pas de report de remboursements de dettes, pas de report de charges.

Conformément à l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement spécifique lié à l'épidémie de Coronavirus.

À la clôture 2021, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Direction exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée au Covid-19. La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation;
- des risques de pertes sur ses stocks et ses créances clients ;
- des événements postérieurs à la clôture.

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix		56 144		56 144
Amortissements dérogatoires	175 417	48 602	47 992	176 028
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	175 417	104 746	47 992	232 172

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	327 164	79 292	287 164	119 292
Provisions pour garanties données aux clients	388 120	313 724		701 844
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	33 492	7 202	33 492	7 202
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	12 000		12 000	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	220 000	100 000	70 000	250 000
TOTAL	980 776	500 218	402 656	1 078 338

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 599 348	1 633 144	1 599 348	1 633 144
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 599 348	1 633 144	1 599 348	1 633 144
TOTAL GÉNÉRAL	2 755 541	2 238 108	2 049 995	2 943 654

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	522	522	
Total de l'actif immobilisé	522	522	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 404 616	1 404 616	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 354	1 354	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	507	507	
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	60 287	60 287	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	867	867	
Etat – Divers	6 500	6 500	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	15 913	15 913	
Total de l'actif circulant	1 490 043	1 490 043	
Charges constatées d'avance	18 432	18 432	
TOTAL	1 508 997	1 508 997	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	694 421	188 481	505 941	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 064 969	2 064 969		
Personnel et comptes rattachés	354 574	354 574		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	244 749	244 749		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 883	2 883		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 920	9 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 617	77 617		
Groupe et associés	176 311	139 720	36 591	
Autres dettes	242	242		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	84 200	84 200		
TOTAL	3 709 886	3 167 354	542 531	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 929
Dettes fiscales et sociales	467 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 072
Autres dettes	242
TOTAL	539 575

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	1 376
- Autres créances	12 215
<i>dont avoirs à recevoir</i>	9 488
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	13 591

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	14,25	
Agents de maîtrise et techniciens	21,98	
Employés	7,30	
Ouvriers	36,77	11,40
TOTAL	80,30	11,40

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance (charges externes)	18 432	
produits constatés d'avance		84 200
TOTAL	18 432	84 200

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	40 194
Sous total Exploitation	40 194,30
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	40 194,30

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	85		85
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	7 118		7 118
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	7 202		7 202
En comptabilité...	7 202		

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	93		
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	755		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	848		
En comptabilité...	848		

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	301 942		2 679
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 863 978		369 276
Installations générales, agencements et divers	42 231		7 044
Matériel de transport	98 143		25 689
Matériel de bureau, informatique et mobilier	189 234		9 053
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	3 193 587		411 062
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	558		24
Total des immobilisations financières	558		24
TOTAL	3 496 086		413 765

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		418	304 203	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		1 699	3 231 555	
Installations générales, agencements et divers			49 274	
Matériel de transport		35 703	88 129	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		17 576	180 711	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		54 978	3 549 670	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		60	522	
Total des immobilisations financières		60	522	
TOTAL		55 456	3 854 395	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	289 955,79	10 407,92	221,19	300 142,52
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 272 541	227 557	1 560	2 498 539
Inst générales, agencements et divers	41 928	409		42 337
Matériel de transport	74 938	15 458	35 703	54 692
Mat de bureau et informatique, mobilier	173 192	7 580	17 028	163 744
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	2 562 599	251 004	54 291	2 759 312
TOTAL	2 852 555	261 412	54 512	3 059 455

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles					3 396		(3 396)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outill. indust.		46 977			41 574		5 403
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier		1 625			3 021		(1 396)
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.		48 602			44 596		4 007
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL		48 602			47 992		611
TOTAL DES DOTATIONS	48 602	TOTAL DES REPRISES		47 992	DOTATIONS - REPRISES		611

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

A.2.E.
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €
Siège social : 1 Ter Rue Louis Pasteur
70400 HERICOURT
384 280 723 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 320 824,73 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 320 824,73 €

* A la réserve légale 0,19 €

Le solde, soit la somme de 1 320 824,54 €

* A titre de dividendes 749 992,50 €
Soit 333,33 € par action

Le solde, soit la somme de 570 832,04 €

* En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 999,70 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 719 992,80 €.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2018	222,23 € soit une distribution globale de 500 017,50 €	24 889,76 €	475 127,74 €
31 décembre 2019	266,666 € soit une distribution globale de 600 000 €	29 867,00 €	570 133,00 €
31 décembre 2020	267 € soit une distribution globale de 600 750 €	24 030,00 €	576 720,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2022

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 320 824,73 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 320 824,73 €
* A la réserve légale	0,19 €
Le solde, soit la somme de	1 320 824,54 €
* A titre de dividendes	749 992,50 €
Soit 333,33 € par action	
Le solde, soit la somme de	570 832,04 €

* En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 999,70 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 719 992,80 €.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2018	222,23 € soit une distribution globale de 500 017,50 €	24 889,76 €	475 127,74 €
31 décembre 2019	266,666 € soit une distribution globale de 600 000 €	29 867,00 €	570 133,00 €
31 décembre 2020	267 € soit une distribution globale de 600 750 €	24 030,00 €	576 720,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

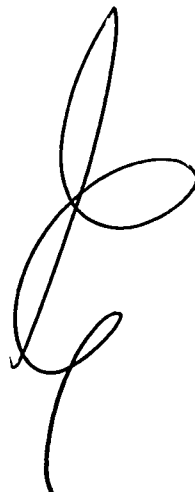
Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société SYNOV
Monsieur Notedoine MAZARI

A2E

Siège social : 1 ter rue Louis Pasteur - 70400 HERICOURT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2021

*Copie Certifiée Conforme à
l'original*





RSM Paris

26, rue Cambacerès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

A2E

Siège social : 1 ter rue Louis Pasteur - 70400 HERICOURT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société A2E,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2E relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Paul VAILLANT

Associé

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	304 203	300 143	4 060	11 986
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 231 555	2 498 539	733 016	591 437
Autres immobilisations corporelles	318 115	260 774	57 341	39 551
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	522		522	558
Actif immobilisé	3 854 395	3 059 455	794 940	643 532
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	6 808 573	1 608 479	5 200 094	4 141 738
Stocks d'en-cours de production de biens	551 351		551 351	633 302
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 173 547	24 665	1 148 882	1 123 850
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	106 117		106 117	10 692
Créances clients et comptes rattachés	1 404 616		1 404 616	1 999 223
Autres créances	85 427		85 427	253 832
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	381		381	381
Dont actions propres				
Disponibilités	3 992 664		3 992 664	3 249 480
Charges constatées d'avance	18 432		18 432	19 052
Actif circulant	14 141 109	1 633 144	12 507 965	11 431 551
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)	7 202		7 202	33 492
TOTAL	18 002 706	4 692 599	13 310 107	12 108 574

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	2 000 000	2 000 000
<i>Dont versé</i>	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	4 517 853	4 103 487
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 320 825	1 015 116
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	232 172	175 417
Capitaux propres	8 270 849	7 494 020
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	1 078 338	898 776
Provisions pour charges		82 000
Provisions pour risques et charges	1 078 338	980 776
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	694 421	744 411
Emprunts et dettes financières divers	176 311	58 860
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250 186	139 639
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 064 969	2 114 463
Dettes fiscales et sociales	612 126	539 738
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 617	7 223
Autres dettes	242	673
Produits constatés d'avance	84 200	
Dettes	3 960 072	3 605 006
Ecart de conversion (passif)	848	28 773
TOTAL	13 310 107	12 108 574

COMpte DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	17 027 678	1 181 758	18 209 436	16 933 602
Production vendue de services	606	(160)	446	2 276
Chiffre d'affaires net	17 028 284	1 181 598	18 209 882	16 935 878
Production stockée			(32 254)	456 822
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 544	3 922
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 008 706	1 641 552
Autres produits			206	1 016
Produits d'exploitation			20 195 085	19 039 190
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 284 409	10 607 990
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 067 487)	83 978
Autres achats et charges externes			1 839 841	1 856 458
Impôts, taxes et versements assimilés			124 122	168 340
Salaires et traitements			2 245 773	2 152 769
Charges sociales			679 857	644 146
Dotations aux amortissements sur immobilisations			261 412	280 767
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 633 144	1 599 348
Dotations aux provisions pour risques et charges			258 416	25 000
Autres charges			3	5
Charges d'exploitation			18 259 490	17 418 802
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 935 595	1 620 388
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 240	81 644
Reprises sur provisions et transferts de charges			33 492	10 853
Différences positives de change			143 242	17 692
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			178 974	110 190
Dotations financières aux amortissements et provisions			7 202	33 492
Intérêts et charges assimilées			6 554	6 709
Différences négatives de change			10 467	152 267

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Charges financières	24 224	192 468
RÉSULTAT FINANCIER	154 750	(82 278)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 090 346	1 538 110
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 175	4 755
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 948	5 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 992	291 930
Produits exceptionnels	95 114	301 685
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 813	335
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	884	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	339 346	487 800
Charges exceptionnelles	342 043	488 135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(246 929)	(186 450)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise	123 926	83 175
Impôt sur les bénéfices	398 666	253 370
TOTAL DES PRODUITS	20 469 174	19 451 066
TOTAL DES CHARGES	19 148 349	18 435 950
BÉNÉFICE OU PERTE	1 320 825	1 015 116

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 310 107.29 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche un **total produits de 20 469 173.71 euros** et un **total charges de 19 148 348.98 euros**, dégageant un résultat de **1 320 824.73 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et se termine le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivantes :

- A : article acheté
- C : article acheté, consommable
- F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque semaine.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est < 20%
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc....)

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de manière rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significatives des modifications apportées par le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- Taux d'actualisation retenu à 0.98%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2021, le passif social global s'élève à 393 217 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 133 618 € au 31/12/2021, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 263 552 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2021 s'élève à 11 000 euros HT.

Intégration fiscale et Consolidation

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est SYNOV.

Les comptes de la société A2E sont consolidés par la société tête de groupe SYNOV dont le siège social est ZI de Blavozy 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculé au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 832 732 579.

Les comptes du groupe SYNOV sont eux même consolidés en tant qu'entreprise filiale de la société Dentressangle dont le siège social sis 30 Bis rue St Hélène 69002 LYON immatriculé au RCS Lyon sous le n°492 792 973.

Evènement significatifs

L'épidémie sanitaire liée au Covid-19 a fortement impacté l'activité économique au niveau national : pour ce qui concerne la société A2E, la Direction a pris des mesures afin de limiter au maximum cet impact (recours au chômage partiel, pose de congés payés...) : aucune autre mesure particulière n'a par conséquent été mise en œuvre : pas de PGE, pas de report de remboursements de dettes, pas de report de charges.

La hausse des coûts des matières premières et les problèmes de pénurie de composants électroniques liés au Covid-19 ont engendré notamment une hausse des stocks.

Conformément à l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement spécifique lié à l'épidémie de Coronavirus.

À la clôture 2021, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Direction exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée au Covid-19. La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation;
- des risques de pertes sur ses stocks et ses créances clients ;
- des événements postérieurs à la clôture.

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix		56 144		56 144
Amortissements dérogatoires	175 417	48 602	47 992	176 028
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	175 417	104 746	47 992	232 172

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	327 164	79 292	287 164	119 292
Provisions pour garanties données aux clients	388 120	313 724		701 844
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	33 492	7 202	33 492	7 202
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	12 000		12 000	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	220 000	100 000	70 000	250 000
TOTAL	980 776	500 218	402 656	1 078 338

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 599 348	1 633 144	1 599 348	1 633 144
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 599 348	1 633 144	1 599 348	1 633 144
TOTAL GÉNÉRAL	2 755 541	2 238 108	2 049 995	2 943 654

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	522	522	
Total de l'actif immobilisé	522	522	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 404 616	1 404 616	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 354	1 354	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	507	507	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	60 287	60 287	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	867	867	
Etat - Divers	6 500	6 500	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	15 913	15 913	
Total de l'actif circulant	1 490 043	1 490 043	
Charges constatées d'avance	18 432	18 432	
TOTAL	1 508 997	1 508 997	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	694 421	188 481	505 941	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 064 969	2 064 969		
Personnel et comptes rattachés	354 574	354 574		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	244 749	244 749		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 883	2 883		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 920	9 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 617	77 617		
Groupe et associés	176 311	139 720	36 591	
Autres dettes	242	242		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	84 200	84 200		
TOTAL	3 709 886	3 167 354	542 531	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 929
Dettes fiscales et sociales	467 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 072
Autres dettes	242
TOTAL	539 575

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**Montant TTC**

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations

- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés

- Autres créances

dont avoirs à recevoir

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

1 376

12 215

9 488

TOTAL**13 591**

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	14,25	
Agents de maîtrise et techniciens	21,98	
Employés	7,30	
Ouvriers	36,77	11,40
TOTAL	80,30	11,40

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance (charges externes)	18 432	
produits constatés d'avance		84 200
TOTAL	18 432	84 200

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	40 194
Sous total Exploitation	40 194,30
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	40 194,30

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif			
Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	85		85
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	7 118		7 118
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	7 202		7 202
En comptabilité...	7 202		

Ecart de conversion passif			
Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	93		
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	755		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	848		
En comptabilité...	848		

IMMOBILISATIONS

Augmentations			
Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	301 942		2 679
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 863 978		369 276
Installations générales, agencements et divers	42 231		7 044
Matériel de transport	98 143		25 689
Matériel de bureau, informatique et mobilier	189 234		9 053
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	3 193 587		411 062
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	558		24
Total des immobilisations financières	558		24
TOTAL	3 496 086		413 765

Diminutions				
Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		418	304 203	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		1 699	3 231 555	
Installations générales, agencements et divers			49 274	
Matériel de transport		35 703	88 129	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		17 576	180 711	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		54 978	3 549 670	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		60	522	
Total des immobilisations financières		60	522	
TOTAL		55 456	3 854 395	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	289 955,79	10 407,92	221,19	300 142,52
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 272 541	227 557	1 560	2 498 539
Inst générales, agencements et divers	41 928	409		42 337
Matériel de transport	74 938	15 458	35 703	54 692
Mat de bureau et informatique, mobilier	173 192	7 580	17 028	163 744
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	2 562 599	251 004	54 291	2 759 312
TOTAL	2 852 555	261 412	54 512	3 059 455

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles						3 396	(3 396)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outill. indust.			46 977			41 574	5 403
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier			1 625			3 021	(1 396)
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.			48 602			44 996	4 007
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL			48 602			47 992	611
TOTAL DES DOTATIONS	48 602		TOTAL DES REPRISES	47 992		DOTATIONS - REPRISES	611

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				